

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19^{eme}
Nom de site	RUE MELINGUE	Numéro	751256
Adresse du site	35, rue Fessart	Hauteur	R+9 (36m)
Bailleur de l'immeuble	Public (Ville de Paris)	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz (3 antennes) + ajout 3 antennes en réservation antennaire		
Complément d'info	Orange present (40/140/270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	28/06/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/04/2020

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 3 antennes et le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30, 150 et 270°.		
Distance des ouvrants	4.70m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 7 et 14°</i>
Estimation	30° < 3V/m - 150° < 4V/m - 270° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R10 (Az 150°)</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	40.20m (30 et 270°) 42.30m (150°)		

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>	

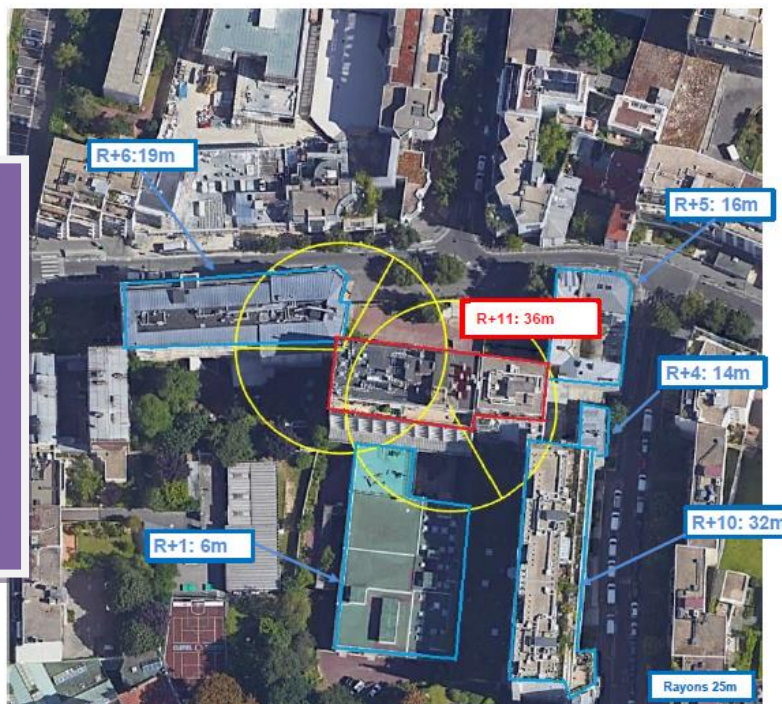


Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE	36 Rue Fessart 75019 PARIS	9m	OUI	57m	2,7 V/m
CLINIQUE DES BUTTES DE CHAUMONT	39 Rue Fessart 75019 PARIS	19m	OUI	4m	2,3 V/m
LYCEE PRIVEE JULES RICHARD	21 Rue Carducci 75019 PARIS	10m	OUI	84m	3,2 V/m
CRECHE PAULINE ROLAND	35 Rue Fessart 75019 PARIS	36m	NON	0m	1,3 V/m
UNITE DIALYSE BUTTES CHAUMONT ANDRA	25 Rue Melingue 75019 PARIS	32m	OUI	54m	3,8 V/m

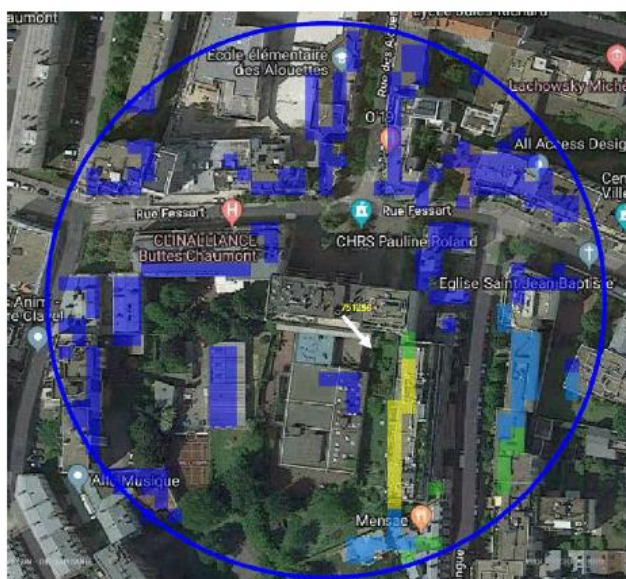
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

ii. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Orange
Entre 5 et 6 V/m :	Rouge
Entre 4 et 5 V/m :	Jaune
Entre 3 et 4 V/m :	Vert clair
Entre 2 et 3 V/m :	Vert
Entre 1 et 2 V/m :	Vert foncé
Entre 0 et 1 V/m :	Bleu

LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE

c) Conclusion

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal	Entre 2 V/m et 3 V/m	Entre 3 V/m et 4 V/m	Entre 2 V/m et 3V/m
Hauteur	25 m	28 m	23 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Photo du site vu depuis la rue



Etat projeté :

Photomontage du site vu depuis la rue



Vue des Azimuts

30°



150°



270°

